

Arrêté n°AA-2021-14 du 1er octobre 2021 en faveur de Monsieur Guillaume LEHNASCH
**Nomination à la fonction de Chef de Département adjoint
du Département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA)**

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;

Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;

Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;

Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA) en date du 29 septembre 2021 ;

Arrête

ARTICLE 1 - NOMINATION

Monsieur Guillaume LEHNASCH, Maître de Conférences, est nommé Chef de département adjoint du Département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA).

ARTICLE 2 - LES MISSIONS

Le Chef de Département adjoint assiste le Chef de Département dans ses missions selon le fonctionnement du département concerné.

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE

Pour réaliser cette mission, Monsieur Guillaume LEHNASCH pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

ARTICLE 4 - DATE D'EFFET

La nomination de Monsieur Guillaume LEHNASCH en qualité de Chef de Département adjoint du Département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA) prend effet à compter du 1er octobre 2021 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 01 octobre 2021, en deux exemplaires originaux.

Le Chef de département adjoint
Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA)



Guillaume LEHNASCH

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA



Roland FORTUNIER

Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le **1 OCT. 2021**

Copie : Service RH, DGS, Direction des études

